

Délégation de signature pour les actes notariés

Le CM accepte à l'unanimité d'autoriser le 1^{er} Adjoint Christian Sougnoux à signer les actes notariés en plus des actes administratifs.

Bail logement n°2 la Sembélie

Le CM autorise à l'unanimité le Maire à signer le contrat de bail pour le logement 2 du lotissement de la Sembélie à compter du 1^{er} novembre 2015 pour un loyer de 682.87 €.

Décisions modificatives budget communal

Le CM accepte à l'unanimité les virements de crédits suivants :

D022 Dépenses imprévues :	- 2 000 €	D2313-op Maison Doussot :	- 15 000 €
D673 Titres annulés sur exercices antérieurs :	+ 2 000 €	D2313 Immos en cours :	+ 15 000 €

Emprunt 200 000 €

Pour le financement des travaux de l'agrandissement de la bibliothèque et de la salle du CM, le CM accepte à l'unanimité de conclure un contrat de prêt de 200 000 € pour une durée de 10 ans avec la Banque postale : le coût des intérêts est de 15 505.76 €.

Point sur les dossiers en cours

Agrandissement de la bibliothèque et de la salle du CM : le CM autorise à l'unanimité le Maire à solliciter une subvention à hauteur de 40 % auprès du Conseil Départemental de la Dordogne (CD24) pour le financement du mobilier de la bibliothèque. Le Maire informe que les marchés de travaux sont signés le 15.10.2015.

Aménagement de la traverse d'Aillac et déviation de Vialard : le Maire a un RV avec le Président du CD24, Germinal Peiro.

Comptes-rendus des commissions

CCPF Schéma de mutualisation : le Maire présente le projet de schéma de mutualisation de la CCPF qui doit être voté par le Conseil Communautaire avant le 31.12.2015 et sur lequel les communes doivent donner un avis dans les 3 mois. Une réunion d'information des élus et des personnels a eu lieu le 28 septembre 2015 avec une soixantaine de personnes présentes.

Le projet de schéma sera envoyé par mail à tous les conseillers et sera disponible en papier à la Mairie. Le CM se prononcera lors de la prochaine séance sur ce document.

CCPF Projet de schéma départemental de coopération intercommunale : le Maire fait part des propositions n°22, 48 et 49 qui concernent la CCPF sur lesquelles les communes doivent se prononcer dans les 2 mois ; le CM se prononcera lors de la prochaine séance. Une commission sera mise en place pour travailler sur l'harmonisation des compétences et de la fiscalité pour analyser les conséquences techniques et financières d'une éventuelle fusion avec la CCSPN. Le schéma définitif sera voté en 06.2016 pour une entrée en vigueur le 01.01.2017. Les articles et le lien internet seront communiqués à tous les conseillers et seront disponibles en papier à la Mairie.

Questions diverses

- Inauguration de SUTUREX le 08.10.2015
- Semaine bleue : manifestation le 18.10.2015 à la salle des fêtes ; RV le matin à 10h pour les préparatifs
- Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'assainissement collectif : le CM à l'unanimité adopte le rapport présenté par le Maire
- Loto du basket le 21.11.2015 : le CM accepte à l'unanimité d'appliquer le tarif associations pour la salle des fêtes
- Football Club : au vu du bilan financier et des effectifs, le CM accepte à l'unanimité de verser une subvention de 500 €
- Amicale Laïque : demande d'un nouveau local de 40 m² pour le stockage du matériel car celui qui est mis à disposition est insalubre ; il est décidé de voir s'il n'y aurait pas une pièce de libre près de la salle des associations
- courrier de remerciements de Handisport pour l'organisation de la manifestation le 29.08.2015
- 100 km de Belvès : AG le 23.10.2015 à 20h à la Mairie de Belvès et l'édition 2016 aura lieu le 16 avril 2016
- Foyer l'Embellie : le CM accepte à l'unanimité de prêter la salle des fêtes pour le repas de fin d'année le 18.12.2015
- Tennis Club du PN : AG le 16.10.2015 à 19h15 à la Mairie de Vitrac

Rappel du prochain CM le jeudi 5 novembre 2015 à 19h00.

La séance est levée à 23h30.

A Carsac-Aillac, le 26 octobre 2015